

Aménagement des espaces professionnels pour améliorer la qualité de vie au travail

Code stage : QVT1



Le plan « Santé au Travail 2016-2020 » place la qualité de vie au travail au cœur des préoccupations stratégiques de l'entreprise.

La conception des bureaux et l'aménagement des espaces de travail font partie des facteurs qui jouent sur la qualité du cadre de vie des usagers. Au même titre que le management ou l'organisation du travail, l'espace de travail constitue un élément essentiel à la qualité de vie au travail (QVT) et à la performance de l'entreprise.

OBJECTIFS :

Cette formation vous permettra de :

- Connaître les nouvelles modalités d'organisation des espaces de travail
- Maîtriser les normes et les repères ergonomiques
- Appréhender les précautions méthodologiques à mettre en œuvre
- Evaluer les conditions de performances des nouveaux concepts tertiaires

RESPONSABLE DE STAGE : Thierry LACROIX, Consultant en Ingénierie Développement Durable, G-ON

PROGRAMME

9h-17h30

Gwenaël JAN, Consultant en Ingénierie Développement Durable, G-ON

Contexte et enjeux

- Plan « Santé au Travail » 2016-2020
- Accord National Interprofessionnel
- Les attentes des collaborateurs
- La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)
- Les nouveaux modes de travail et nouveaux services (Flex Office, Télétravail)
- Les impacts sanitaires, la performance des organisations

Plusieurs moyens d'agir sur la qualité de vie au travail

- Optimisation de la qualité des ambiances
- L'aménagement des espaces
- L'améliorations des services
- La mise en place organisationnelle
- La dimension managériale

Études de cas : optimisation de la qualité des ambiances

- Zoom Réglementaire :
 - Qualité de l'air intérieure
 - Les réseaux d'eau
 - Les ondes électromagnétiques
 - L'éclairage

Études de cas : aménagement des espaces et l'améliorations des services

- Zoom Réglementaire :
 - Mobilier
 - Ergonomie
 - Plan de Déplacement d'Entreprise

Les labels existants

- Le label OSMOZ
- Le label WELL

Questions/Réponses

PUBLIC

Maître d'ouvrages publics et privés ; Assistant à maîtrise d'ouvrage ; Aménageurs ; Architectes ; Space Planners ; Responsable de programmes /programmistes ; Membre du CHSCT ; Ergonomes ; Préventeurs

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de fin de formation

DOCUMENTATION REMISE

Support de formation

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates 2020 :

- 25 Juin
- 26 Novembre

Durée : 1 jour - 7 heures

Horaires : 9h-17h30

Lieu : CSTB Paris

Tarif : 890 €

Net de taxes, déjeuner inclus

VOTRE CONTACT

Roxane HONORÉ

☎ 01 40 50 28 61

✉ cstb-formations@cstb.fr